

O.F. 18 septembre 1972

Le 'comice agricole du canton à Langon

C'est sur le terrain du « Grand-Clos », à Langon, que s'est déroulé le comice agricole du canton de Redon. Cette manifestation était placée sous la présidence d'honneur de M. Barel, sous-préfet. Parmi les personnalités l'on remarquait également, MM. Renouard, député-maire de Langon ; J.-B. Lelièvre, conseiller général ; Neirinck, directeur départemental de l'Agriculture ; le capitaine Groult et l'adjudant Le Bihan, représentant respectivement la compagnie et la brigade de gendarmerie de Redon.

Outre le concours d'animaux, notamment la participation importante de la race normande, la nouveauté de l'année réside en une présentation de moutons, de chèvres et oies landaises. A Renac, M. Philippe possède le premier élevage d'oies, dont la production en foie gras commence à être fort appréciée sur les tables de la région. Une démonstration de gavages fut très suivie par les agriculteurs. Dans le domaine caprin, Mme Michin, de Langon, présentait quelques spécimens de son élevage « l'Alpine-chamoisée ». Ses fromages de haute qualité lui ont valu un classement spécial de « fine fromagère ».

M. Balu, vice-président, nous confiait que ce comice est l'un des plus anciens de la région, il remonte à plus de 90 ans.

M. Barel : « Le devenir de la région est dans les mains des agriculteurs »

Avant le banquet qui réunissait trois cents convives, une cérémonie eut lieu au Monument aux Morts, suivie d'une réception à la mairie.

Au cours du repas plusieurs orateurs devaient successivement prendre la parole : MM. de Freslon, président du comice, pour remercier en son nom les différents

CORRIDA IMPRÉVUE AU COMICE..

Un jeune taureau de deux ans appartenant à M. Jean Pitau, de Tournebride, en Bains-sur-Oust, rendu furieux, brisait ses attaches et arrachant l'anneau passé dans son mufle, devenait fou de douleur.

Acculé dans un pré derrière la station des eaux, on devait être obligé de l'abattre au fusil de chasse chargé de chevrotines.

participants ; Renouard, député-maire de Langon, pour saluer cette belle réalisation qui fait honneur à poste dans la région, il avait noté une incontestable évolution dans les secteurs scolaires, équipements sanitaire et social. Bien que la rénovation rurale apporte une aide financière importante, il n'en demeure pas moins que l'on arrive à un total de trois milliards anciens d'investissements, ces investissements ne comprenant pas ceux prévus dans la zone d'aménagements de la Vilaine et la zone portuaire de Redon. Il est à noter aussi, continuait le sous-préfet, qu'en matière de remembrement, c'est le pays de Redon qui en bénéficie en priorité à l'échelon du département, actuellement. Également, en ce qui concerne l'adduction d'eau, le département emprunte 2 milliards anciens pour accélérer le programme restant encore à faire.

Si ces investissements sont une chose, devait souligner M. Barel, le devenir de la région en est une autre, c'est aux agriculteurs de savoir prendre leurs responsabilités, notamment avec les nouvelles mises en culture des marais et leur conséquence pour l'avenir agricole de cette région.

En conclusion, le sous-préfet évoquait aussi l'effort culturel organisé cet été avec le festival d'Art sacré. Si son accueil fut variable en fonction des communes, il n'en demeure pas moins qu'un effort incomparable fut réalisé afin que la culture ne soit pas, comme trop souvent l'on est enclin à le croire, une panacée réservée à une élite...



Le sous-préfet, accompagné des officiels, s'attarde au stand de dégustation des fromages de chèvres...

LE PALMARÈS

CONCOURS D'ANIMAUX

Race normande. — Génisses sans dents : 1. et 2. M. M. Levraut, La Chapelle ; 3. M. Maillet, Langon.

Génisses normandes amouillantes. — 1. et 3. M. Maillet, Langon ; 2. M. Levraut, La Chapelle.

Vaches normandes. — 1. M. Levraut, La Chapelle ; 2. et 3. M. Levraut, La Chapelle.

Taureaux normands. — Quatre dents : 1. Fr. Prévert, Langon ; 2. J. Heuzé, Langon ; 3. R. Racapé, Renac.

Sans dents : 1. M. Levraut, La Chapelle ; 2. M. Bassin, Brain ; 3. M. Marchand, Brain.

Limousin. — 2. Louis Vinouze, Redon.

Génisses charolaises. — 1. M. Colin, Langon ; 2. M. Heuzé, Langon.

Génisses hollandaises. — Sans dents : 1. 2. et 3. Fr. Gravot, Bains.

Amouillantes : 1. et 2. M. Jumel, Brain ; 3. M. Vinouze, Redon.

Taureaux hollandais. — 2. M. Martel, Bains.

Il a été attribué un pris de pré-

sentation de 100 fr. pour le lot de chèvres de Mme Michin.

Trois prix de présentation pour trois lots de moutons : MM. Rouaud, de Langon ; Philippe, de Renac ; Jean Senand, La Chapelle.

Juments suitées. — 1. M. Clément, Langon ; 2. M. Meaude, Langon ; 3. M. Guimaire, Langon.

Juments couvertes, 3 ans. — 1. M. Prévert, Langon ; 2. Bourel, Langon.

CONCOURS DE LABOURS

1. M. Burban, Bains ; 2. Daniel Pondard, Bains ; 4. René Bérard, Brain ; 5. Alexis Lucas, Redon, etc...

CONCOURS DE TENUE

DE FERMES

Catégorie propriétaires. — 1. M. Charles Lucas, du Chêne-Milan de Redon ; 2. ex-æquo : MM. Levraut, La Chapelle ; Vinouze, la Porte, Redon.

Catégorie fermiers. — 1. non attribué ; 2. M. Dutertre, Bains ; 3. M. Tressel, Bains.

